

Disparition et invasion d'espèces



Des espèces disparaissent, d'autres s'installent.

Avant les effets du réchauffement climatique, l'arrivée d'espèces étrangères était considérée comme invasive quand elles s'adaptaient si bien qu'elles concurrençaient dangereusement des espèces indigènes. Selon l'INRA, les nouvelles espèces d'invertébrés arrivent majoritairement en Europe à l'insu des transporteurs de marchandises dont ils sont les hôtes sans passeport. Seul un petit pourcentage est volontairement introduit. Dans les deux cas, ce sont des arrivées dont la responsabilité est humaine.

Avec le réchauffement dont la responsabilité est aussi humaine, on assiste à la fois à des disparitions et, par exemple, à l'implantation croissante en zones

**La
disparition
de certaines
espèces est
programmée**

méridionales d'espèces d'origine subtropicale et tropicale.

La disparition de certaines espèces est quasiment programmée.

Tout le monde a en tête l'ours polaire sur un fragment de banquise en train de fondre. Et bien souvent, l'ours cache la foule des autres espèces végétales et animales concernées. On n'évoque que trop peu le drame que vivent les humains des régions où le permafrost dégèle.

L'OMBLE CHEVALIER

Aucun milieu n'échappe aux transformations.

La première espèce à disparaître du lac Léman sera l'omble chevalier, dès que la température dépassera les 7 °C, ce qui l'empêchera d'accomplir son cycle biologique.

Des poissons (des blennies vivipares) sont menacés en mer du Nord par le réchauffement climatique qui provoque une baisse de la quantité d'oxygène.

La mouche des Kerguelen cède la place à une mouche arrivée en douce que le

réchauffement climatique favorise. Sans lui, elle n'aurait pu rivaliser avec l'espèce indigène.

Pierre Jouventin, directeur de recherche au CNRS et administrateur de la Ligue ROC, nous explique : « *Anatalanta aptera* est une mouche sans ailes qui ressemble à une fourmi. Elle vit entre les cailloux des cadavres et excréments. Son absence d'ailes n'est pas originale : la majorité des insectes vivant dans les îles ventées comme Kerguelen sont aptères, car elles sont avantagées en ne courant pas le risque d'être envoyées à la mer par le vent. Les ailes sont remplacées par des réserves de graisse qui leur permettent de tenir des mois sans nourriture.

« *Calliphora vicina*, notre mouche bleue, a été introduite aux Kerguelen en 1970. Elle occupe la même niche écologique et se trouve donc en concurrence avec la précédente. Elle se reproduit beaucoup plus vite et la remplace de plus en plus. Elle était signalée depuis la fondation des bases, soit en 1950, comme occasionnelle dans ces îles ou à l'intérieur

des bâtiments, car elle était introduite involontairement et communément avec les provisions ; mais elle ne pouvait se reproduire donc se maintenir en hiver à cause du froid. Or, à partir du printemps et de l'été 1997-1998, du fait du réchauffement climatique, elle a pu se reproduire et donc se maintenir depuis. »

Et il ajoute : « Ce phénomène d'introduction en liaison avec l'augmentation de température est général dans le monde et il a des conséquences beaucoup plus graves puisqu'il explique l'émergence croissante dans nos contrées de maladies tropicales. »

En d'autres endroits du monde, avec le réchauffement, une migration d'espèces s'opère et elles seront adaptées à leur nouvelle aire de répartition. En Bretagne, de nouveaux papillons venus du sud font leur apparition et des poissons, les blennies paon, progressent vers le nord en longeant les côtes.

Ces espèces n'ont pas besoin d'assistance pour remonter seules vers des latitudes qui leur deviennent propices.